# *Communauté de Communes du Pays de Martel*

*COMMUNE*

*DE*

## *CRESSENSAC*

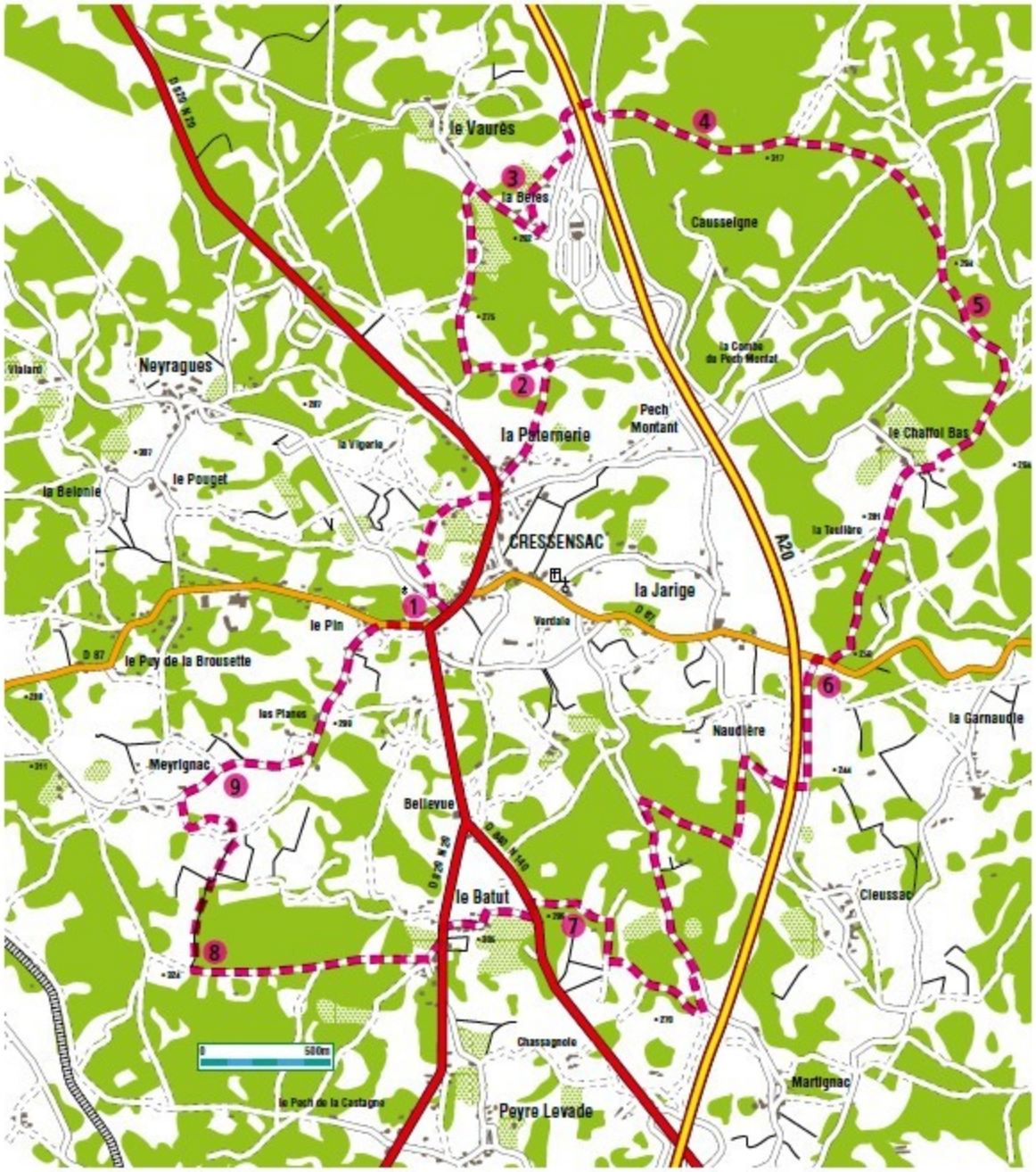


## Circuit des violettes

Durée : 5 h

Distance : 15,6 km

Balisage jaune

Facile

Départ de la salle polyvalente

1 - Prendre le chemin de la fontaine de Chaumont, entre les trois buses et la maison, puis prendre la route et traverser la RD 820. En face, remarquer la croix de la Mission de 1865, prendre à gauche et longer cette route sur 50 m.

2 - prendre à droite vers Le Vaures puis à droite vers La Beles, à l'entrée de La Beles, observer la seule croix en pierre de la commune. A ce calvaire, prendre le chemin à gauche.

3 - Après la grange poursuivre à gauche jusqu'à l'intersection avec une route goudronnée, prendre à gauche, passer sous l'autoroute, prendre la route à droite sur 75 m, puis le chemin de gauche.

4 - Vous longez sur votre droite le domaine du Château de Chausseneige, (malheureusement invisible), puis 400 m plus loin sur votre gauche la trufficulture de La Rochette

5 - A l'intersection avec la route de Cressensac à Turenne, remarquer la borne interdépartementale Lot - Corrèze. Traverser et continuer sur le chemin en face, puis prendre à gauche la route vers Le Chaffol Haut, enchaînez avec le chemin à droite vers Le Chaffol Bas. Prendre la route à gauche jusqu'à l'intersection avec la D 87, prendre cette route à droite sur 130 m. Possibilité de retour rapide sur Cressensac, à 1500 m en continuant la route.

6 - Prendre la route de gauche, (direction La Fouillade, Sieussac), passer sous l'occitane, puis prendre le chemin de gauche. Continuer sur ce chemin 800 m , puis prendre la route à gauche sur 500 m (tour de télécommunications sur votre gauche). A 300 m avant le pont sur l'autoroute, prendre le chemin de droite longeant la clôture de la prairie sur 300 m, puis le chemin de droite sur 650 m et le chemin de gauche sur 300 m jusqu'à l'intersection avec la RD 840.

7 - Traverser la route et la longer sur 50 m à gauche, puis prendre la route à droite direction Le Batut. Dans le hameau remarquer le pigeonnier. A l'intersection avec la RD 820, traverser puis continuer sur la gauche 30 m et prendre la route de droite. Prendre à droite le chemin du Batut au Marty.

8 - Prendre à droite le chemin dit « du Moulin à Vent ». Après la maison suivre le chemin de gauche jusqu'à Meyrignac.

9 - Prendre à droite, passer devant la Croix des Planes, puis la Croix du Pin et faire retour vers la salle polyvalente.